Ville de Vézelay
Bulletin Municipal

Le mot du Maire

Nous espérons tous sortir au plus vite de cette épidémie et retrouver une vie normale avec ses moments de convivialité et d'échanges spontanés et directs. Les derniers chiffres permettent de l'espérer !

Les événements et les actions rapportés dans ce bulletin municipal témoignent de ce qui s'est passé dans notre Commune pendant cette période. Des faits et des événements traduisent notre volonté individuelle et collective de vivre Ensemble et de poursuivre nos projets pour le bien de tous même pendant ces périodes difficiles.

Hubert Barbieux

Le focus du mois

Gardez le lien par temps de Covid

Garder le lien par temps de Covid, ce n'était pas évident. Les protocoles sanitaires, qui se sont succédés ces derniers mois, ont réduit comme peau de chagrin nos occasions de retrouvailles et soumis à rude épreuve les nerfs de ceux qui s'évertuaient à organiser des évènements… C'était toutefois sans compter sur l'enthousiasme et l'énergie d'un certain nombre de Vézeliens.

Un grand coup de chapeau au comité des fêtes !

Saluons, en premier lieu, le comité des fêtes qui n'a pas ménagé ses efforts depuis le printemps pour créer de l'animation dans le village, avec l'organisation :

- Fin mars, de séances de photos à l'occasion de Carnaval, suivi de l'affichage dans les rues de Vézelay des portraits des vézeliens « masqués » venus défier le virus ;
- Mi-juin, d'un vide grenier dont le succès a fait le bonheur des camelots, des commerçants et chalands, heureux de se balader sous le soleil dans les rues de Vézelay ;
- Mi-juillet, du feu d'artifice tiré depuis les jardins de la terrasse ;
- Début août, d'une fin d'après-midi placée sous le thème des trouvères et troubadours où le comité nous a régalé de son hypocras et de ses galettes médiévales.

Un grand merci à toute l'équipe du comité des fêtes, et notamment son président, Jean-Armand Gillet, pour le temps qu'ils consacrent à notre commune.

Les festivités du mois de juillet

Séance photo pour Carnaval

Le plaisir de retrouver les artistes

Notre commune entretient depuis toujours une relation très forte avec les artistes qui y vivent ou y passent le temps d'une exposition ou d'un spectacle. Mais quel plaisir de retrouver cet été :

- les invités de la Cité de la Voix, à l'occasion de la fête de la musique, de ses « quotidiennes » ou de ce très beau cru 2021 des Rencontres musicales. Merci à toute l'équipe des permanents et bénévoles, et à son directeur François Delagoutte ;
- les musiciens qui se sont produits à la Basilique, sur le parvis, place Borot, rue de l'Etang, ou dans un cercle plus amical, rue St-Etienne, rue de la Porte neuve et dans les hameaux ;
- les artistes qui ont exposés à la salle Gothique, dans les galeries et commerces du bourg, mais aussi ceux dont les œuvres ont été présentées au musée Zervos, à la maison de la Goulotte et à la maison Jules Roy.

Un grand merci également à la Scène Faramine, à Précy-le-Moult, qui a organisé, fin juillet un concert gratuit du grand pianiste François-René Duchable à l'attention des résidents des maisons de retraite, et a invité pour l'occasion une quinzaine de résidents du Centre Girard de Roussillon à y participer.

Restons sur cette lancée !

Dans la continuité du banquet républicain, qui s'est tenu le 13 juillet à l'auberge de jeunesse dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, et a permis de saluer les familles nouvellement implantées dans la commune, la municipalité a décidé d'organiser d'autres moments de convivialité ces prochaines semaines.

Banquet républicain du 13 juillet

Par ailleurs, le 24 septembre à l'issue du conseil municipal qui s'est tenu à la salle des fêtes des Bois-de-la-Madeleine, a eu lieu un « Apéro des Bois », organisé sur le même principe que le banquet républicain. Une autre opération du même type sera organisée un peu plus tard cet automne au hameau de l'Etang.

Un petit groupe de Vézeliens envisage également d'organiser une « Saint-Nicolas » le 5 décembre. Que ceux qui ont des talents de pâtisserie ou une bonne recette du vin chaud n'hésitent pas à se faire connaître au secrétariat : 03.86. 33.24.62 ou accueil@vezelay.fr.

Le point sur les projets

Citoyens engagés !

Parce qu'on réfléchit toujours mieux à plusieurs qu'à onze, le conseil municipal a décidé de renouveler le **comité consultatif citoyen** (CCC) mis en place à Vézelay en 2013 pour faire des recommandations sur des thèmes définis par ses soins (notamment autour de la basilique et de ses abords) et d'en élargir le mandat.

Son rôle

L'idée est de former est un petit groupe de Vézeliens, intéressés par le fonctionnement de la collectivité et prêts à consacrer un peu de temps et d'énergie à l'amélioration de la vie dans le bourg et les hameaux, pour exercer une fonction de conseil auprès de la municipalité.

Le comité sera chargé de formuler des **avis et recommandations** sur questions et projets qui ont trait à la vie du village. Il pourrait bien sûr être invité à se pencher sur les projets d'aménagement des espaces publics comme dans le précédent mandat mais le conseil municipal souhaite aussi et surtout le solliciter pour travailler sur des questions tout aussi variées que la façon d'améliorer la signalétique et l'accueil des visiteurs, les pistes pour réduire la vitesse des poids lourds, l'épineuse question du stationnement, la stratégie à adopter pour accueillir des nouvelles familles dans le village, la façon d'aider à l'implantation de nouveaux artisans, l'inventaire et la réhabilitation des chemins ruraux « annexés » ou ensevelis sous la végétation, etc. (liste non-exhaustive)

Sa composition

Il sera composé de huit membres, représentatifs de la diversité des habitants de notre commune (anciens / nouveaux ; bourg / hameaux ; actifs / retraités, etc.), que le conseil municipal désignera par un vote à bulletin secret courant novembre parmi les Vézeliens volontaires.

Intéressés ? N'hésitez pas à nous faire part de votre candidature, d'ici le **31 octobre 2021**, en déposant une lettre de motivation au secrétariat ou l'adressant par courriel à l'adresse suivante : accueil@vezelay.fr.

Projets éco-citoyens

Début juillet, une réunion s'est tenue salle du Clos pour faire le point sur l'avancement des projets citoyens retenus en 2020 et ceux « sortis des urnes » au printemps 2021.

Le bilan des projets 2020 :

Fin mars, un système de **dépôt de feuilles et branchages** a été organisé au niveau du parking des Ruesses afin d'éviter aux habitants du bourg et des hameaux d'aller à la déchetterie de Montillot. Les personnes, ayant des difficultés de transport ou faisant face à très gros volumes de déchets, avaient été invitées, dans le bulletin de février, à se faire connaître auprès du secrétariat pour que les agents des services techniques puissent éventuellement leur prêter main forte. Le frère Eric Moisdon a réalisé pour sa part les panneaux d'affichage afin de guider le tri des différents végétaux et de permettre à chacun de récupérer les broyats à l'issue de la campagne. Malgré cela, l'opération n'a pas remporté un grand succès ; très peu de dépôts ont été effectués. La question de sa réédition est donc posée…

Affiche – parking des Ruesses

Un chantier citoyen s'est tenu le 6 mars sur le chemin qui mène d'Asquins à la Cordelle pour mener un débroussaillage doux des accotements et lancer la réfection des murs en pierre sèche les plus dégradés. L'opération a réuni une dizaine de Vézeliens, petits et grands, dans une atmosphère très conviviale. Un grand merci à Nicolas Luquet, président de l'association asquinoise de restauration des meurgers pour sa présence le jour J, ses conseils précieux et la finalisation du chantier en plus petit comité au printemps.

Chantier citoyen - entretien du chemin de la Cordelle et réfection des murets en pierres sèches avec l'aide de Nicolas Luquet

Le résultat

En lien étroit avec l'association La Petite faune de Vézelay, la mairie a signé au printemps une convention avec M. Thierry Castel, naturaliste local, afin de procéder à un travail de recensement des oiseaux, insectes et végétaux présents dans les espaces publics de la colline, afin d'une part de les protéger, d'autre part de les faire connaître des habitants du village mais aussi de nos visiteurs. Un temps d'échange avec M. Castel sera prévu avec les Vézeliens, à l'issue de son travail de recensement. Une sortie pourrait être organisée au bénéfice des enfants de l'école également. Enfin, M. Castel nous aidera à réaliser des panneaux d'affichage dans le village afin de mettre en valeur la petite faune et la flore du village, inviter nos visiteurs à la découvrir et à adopter les bons gestes pour la respecter.

Les projets 2021

Vous êtes un certain nombre à avoir répondu au questionnaire du dernier bulletin municipal et à avoir suggéré de nouvelles pistes de projets à financer par la commune sur le budget 2021. Voici ce qu'il faut en retenir :

- de **nouveaux bancs et tables de pique-nique** vont être mis en place dans le village à destination des habitants et des visiteurs. Trois tables ont d'ores et déjà été achetées par la mairie : elles seront positionnées prochainement aux Bois de la Madeleine (à proximité du lavoir), dans le virage à l'aplomb de la Basilique sur le chemin de ronde et sur le parking des Ruesses (une fois toutefois que les résineux morts auront été abattus). Des bancs devraient également être installés dans le jardin de la terrasse, à proximité de la Croix de St Bernard vers la Cordelle et sur le chemin qui mène à la Goulotte (au niveau de la patte d'oie avant d'entrer dans les bois de Chauffour) ;
- Une réflexion est lancée sur la mise en place de **récupérateurs d'eau** au pied des bâtiments publics et pour les particuliers. Parmi les pistes à l'étude, la municipalité étudie la possibilité de récupérer les eaux de pluie de la rue du chapitre à l'occasion des travaux de réfection du parvis afin d'alimenter les toilettes publiques du chevet de la Basilique ;
- Des herbes aromatiques ont été plantées dans les bacs à fleur du bourg ;

- Des **herbes aromatiques** ont été plantées dans les bacs à fleur du bourg ;
- Un tableau d'affichage sera implanté dans la partie vézelienne des Chaumots ;
- Une **boîte à livres** sera implantée sous le porche de La Poste ;
- Un inventaire des chemins ruraux disparus car « annexés » ou ensevelis par la végétation pourrait être lancé cet automne.

D'autres idées ou vous souhaitez rejoindre le petit groupe chargé de mettre sur pied ces projets. N'hésitez pas à vous signaler au secrétariat : 03.86. 33.24.62 ou accueil@vezelay.fr.

Avis aux amateurs de balades et randonnées dans le Vézelien

Une opération de repérage et de balisage des plus jolies promenades, balades ou points de vue de l'opération grand site (OGS) vient d'être lancée. N'hésitez pas à partager avec nous vos coups de cœur (à pied, à vélo ou autre !) et à vous faire connaître au secrétariat. Nous montons un petit groupe de travail pour transmettre nos idées aux élus de l'OGS d'ici la mi-octobre.

Le point sur les travaux

Réunion publique sur l'aménagement des espaces publics

Deux projets d'aménagement des espaces publics du bourg ont bien progressé ces derniers mois et nécessitent qu'on vous les présente et qu'on prenne le temps d'échanger avec vous à leur sujet :

- Le maître d'œuvre en charge de l'aménagement du parvis a remis fin août son avant-projet sommaire à la municipalité. Le document est disponible dans son intégralité à la mairie. Vous pouvez le consulter, sur rendez-vous, au secrétariat. Des échantillons de calepinage sont disponibles le long de la Basilique ;

Samedi 18 septembre - sur le parvis

- Le projet de restauration de la rue de la Porte Neuve, qui a été longuement discuté avec les riverains, a reçu le feu vert de l'architecte des bâtiments de France. Le visuel de la rue consultable en mairie sur des panneaux d'affichage et dans le détail sur rendez-vous. Le projet présente l'intérêt de réduire la vitesse des véhicules sur la chaussée, de réduire la hauteur des empiètements de porte, de conserver de la végétation et de faciliter l'accessibilité de la chaussée aux personnes à mobilité réduite. Les travaux vont pouvoir commencer cet automne, avec l'enfouissement des réseaux et le remplacement des canalisations en plomb. La borne qui est située au milieu de la rue devrait être déplacée au pied de la Porte neuve et un muret rappelant l'ancien abreuvoir devrait être construit à son aplomb. Des projets de calepinage et de matériaux sont également exposés cours Guillet au pied de la Porte Neuve. Les travaux devraient commencer cet automne.

Une réunion publique s'est tenue le 18 septembre pour discuter de ces aménagements, en présence des architecte et maitre d'œuvre de la rue de Porte Neuve. L'occasion pour chacun d'exprimer ses critiques, remarques et suggestions ! Un moment utile et important.

Par ailleurs, l'agence technique départementale de l'Yonne finalise actuellement son étude sur la traversée du bourg et des Bois de la Madeleine afin de ralentir la vitesse des poids lourds et d'améliorer la sécurité des usagers.

Aménagement envisagé de la rue de la Porte neuve

Entretien des espaces verts : on innove !

La commune a passé commande en 2020 d'un cahier de gestion du végétal auprès d'un paysagiste urbaniste, M. Benjamin Mesnager. L'objectif de cet outil est double. Il s'agit :

- d'une part, de gérer nos espaces verts de façon économe et respectueuse;
- d'autre part, d'envisager la façon dont les paysages de la colline pourraient évoluer dans les prochaines années et imaginer dès maintenant des plantations et remplacements de végétaux.

M. Mesnager a d'ores et déjà prodigué ses conseils à nos agents municipaux. Vous aurez certainement remarqué cet été le travail de tonte et de fauchage raisonné sur le chemin de ronde ou la terrasse du château.

M. Mesnager a proposé de vous présenter le fruit de ses travaux. Rendez-vous dès lors le 5 novembre à 18h, salle du Clos, pour un temps d'échange et de présentation de son cahier de gestion du végétal.

Eau potable

L'eau potable que nous buvons dans la commune provient de deux sources :

- la source des Grands Jardins, qui alimente l'Etang, les Bois de la Madeleine et la partie basse du Bourg, mais aussi les communes de Fontenay, Pierre-Perthuis et Menades ;
- la source Choslin, qui prend sa source à Asquins et dont la commune de Vézelay est propriétaire depuis le 19ème siècle. Elle alimente le haut du bourg.

Un périmètre de protection de la source Choslin est sur le point d'être mis en place. Nos agents municipaux ont reconstruit au printemps le mur de protection de la source.

Restauration du mur de soutènement de la sources Choslin à Asquins par l'équipe du service technique

Remise en état du parking du Clos

Aménagement d'un escalier menant à la Cordelle

Les travaux réalisés

- Le parking du Clos a été rénové avec du granit concassé provenant de la carrière de Corbigny ;
- De la vigne a été plantée à l'entrée du bourg. Un grand merci à Jean-Yves Deschamps, président de la confrérie des Quatre Coteaux du Vézelien, Martin Barbieux, Sylvie et Joseph Guillemard pour cette belle initiative ;
- La route du chemin de la souche aux Bois de la Madeleine a été partiellement regoudronnée dans le cadre du fonds de concours de la CCAVM ;
- Des marches ont été aménagées au niveau de l'intersection entre le chemin de la Cordelle et le chemin de ronde nord, à hauteur de la Porte Sainte-Croix par les agents de notre service technique ;
- Ces derniers ont également entrepris la rénovation du mur de la rue de Corderie, où des pierres se descellaient.

A noter : les travaux en cours ou programmés dans le bourg ou les hameaux

- Les travaux de réfection des cinq premières travées de la Basilique devraient commencer avant la Toussaint, grâce au soutien de l'Etat (crédits du plan de relance) et de la région ;
- rue St Pierre : les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques qui devaient se tenir l'hiver devraient intervenir l'hiver prochain afin de permettre la mise en service au premier semestre 2022 des neuf logements sociaux de la rue Saint-Pierre.

Vie municipale

Budget 2021

Pas évident de comprendre le budget d'une commune. Rien à voir avec le budget d'un foyer !

Ce qu'il faut retenir du budget 2021 : une situation financière globalement saine

Le budget de la commune de Vézelay s'établit à environ **1,3 millions d'euros en fonctionnement** :

- un tiers de cette enveloppe est consacré à la rémunération des 14 agents municipaux (quatre au service technique, trois au secrétariat, une mise à dispositions par le service de l'urbanisme de la CCAVM, deux au stationnement, deux à l'école, deux à l'auberge de jeunesse) ;
- un autre tiers permet de couvrir les dépenses à caractère général : **entretien des bâtiments communaux** (avec un effort cette année pour la maison Zervos de la Goulotte et la salle des fêtes des Bois de la Madeleine), **entretien de la voirie** (notamment à l'Etang), énergie et carburants, télécommunications, assurances, assistance juridique, fournitures et locations, maintenance, adhésions aux associations d'élus, festivités et cérémonies, taxes foncières, budget alimentation de la cantine, taille douce des arbres, création graphique ;
- le reste couvre les autres charges de gestion courante, à savoir les contributions au budget du musée Zervos, de l'association Fondation Zervos et du SDIS 89, les indemnités du maire et des adjoints, les subventions aux associations), les frais financiers (intérêts des emprunts, ligne de trésorerie) et les dépenses imprévues ;
- A noter : la commune a réussi à dégager cette année **5% de capacité d'autofinancement** (environ 72 000 €), c'est-à-dire d'économies réalisées en fonctionnement pour financer nos investiss-ements.

Quelques éléments pour s'y retrouver :

Le budget communal s'organise autour de quatre enveloppes : un budget principal et trois budgets annexes dédiés à la gestion des services publics de l'eau, de l'assainissement et du stationnement. Chaque budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chaque section détaille les recettes et les dépenses et donne lieu à un résultat déficitaire ou excédentaire. Ces résultats se reportent dans le temps et donnent un aperçu de la situation financière de la commune.

Le compte administratif retrace tous les flux budgétaires d'un exercice (budget primitif + décisions modificatives). Il fait apparaître les éventuels « restes à réaliser » en investissement (engagement pris / subventions actées dans les exercices précédents qui vont être couverts dans les exercices à venir).

Les dépenses de personnel sont entièrement retracées dans le budget principal de la commune ; toutefois certaines dépenses sont ré-imputées sur les budgets annexes, certains personnels ayant des missions relatives au suivi du stationnement ou à la gestion l'eau et de l'assainissement.

Les recettes du budget de fonctionnement de la commune proviennent à 30% d'impôts et taxes, 25% de dotations de l'Etat et contributions de partenaires extérieurs (Etat, participation des communes voisines aux fonctionnement de l'école, fonds de concours de la CCAVM pour la voirie communale), 19% de produits du patrimoine (190 000 € - loyers, baux commerciaux et fermages), 14% d'atténuations de charges (transferts vers les budgets annexes), 9% de produits d'occupation du domaine et ventes diverses (recettes de l'auberge de jeunesse, ventes de bois, redevance d'occupation du domaine public, entrées du musée de l'œuvre et abonnements à la bibliothèque, encaissements des frais de cantine, droits de chasse) et 3% de recettes exceptionnelles et amortissements des subventions.

Du côté des investissements, le budget prévisionnel 2021 s'établit à 5,5 M€, dont la moitié consistent en des dépenses nouvelles (i.e. initiées par l'équipe élue en mars 2020) :

- les « grands travaux » relatifs à la Basilique et parvis représentent la moitié de nos investissements (environ 2,5 M€) et **sont financés en quasi-totalité par des subventions** de nos partenaires (Etat, département, région, fondation du patrimoine) ;
- par ailleurs, **1 million d'euros sera consacré cette année aux études et travaux hors basilique et parvis**, à savoir la poursuite des travaux d'isolation et de chaufferie de la mairie, la réfection de la rue de la Porte neuve, le déplacement des bornes de la rue St Pierre, le remplacement des volets de l'école élémentaire (lié au ravalement de la façade nord), le financement de l'opération de remise en état de la station d'épuration de St Père, les projets éco-citoyens, la création d'une réserve à incendie aux Bois de la Madeleine, l'installation de racks à vélo dans le bourg, l'achat d'un petit tracteur, l'achat de défibrillateurs, la remise en état de la rampe d'accès PMR de la salle des fêtes des Bois de la Madeleine, les huisseries de la maison de la Goulotte, le remplacement des plants de la Vigne blanche, l'étude de traversée du bourg et des Bois de la Madeleine par l'agence technique départementale pour ralentir la vitesse des camions et améliorer l'accessibilité du village ;

- un quart du budget d'investissement correspond également à la reprise du déficit d'investissement structurel de la commune (-1,4 M€), dont la municipalité a hérité en 2013 et qui se réduit d'année en année ;
- enfin, 100 000 euros sont consacrés au remboursement de deux derniers emprunts souscrits par la commune pour un total de 1,5 M€ (et dont l'échéance s'étend jusqu'à fin 2039 et fin 2041).

Pour plus de détail, n'hésitez pas à vous reporter au compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2021. Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la mairie.

Echos de la CCAVM

La communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVAM) a décidé au printemps d'exercer la compétence « mobilité ». Pour mieux appréhender vos attentes en la matière, elle vous invite à remplir le questionnaire joint et à le déposer en mairie ou à son siège (9 rue Carnot, à Avallon) sans tarder.

Des arrivées et des départs au sein des services municipaux

La gestion de l'auberge a été confiée cette année à Charline Peirera Da Vale et Valentin Pinon. Si vous ne les avez pas encore rencontrés, n'hésitez pas à passer une tête à l'auberge. Ils sont charmants et sont Vézeliens jusqu'au 31 octobre. Loïc Rougeot, qui s'occupait principalement des espaces verts au sein du service technique, s'est mis en disponibilité pour mener un projet personnel. Des prestations de jardinage et d'entretien des espaces verts vont dès lors être confiées à une entreprise locale. N'hésitez à nous prêter main forte dans l'arrosage des jardinières du village si le temps se met (enfin !) au beau. Anne-Lise Rousseau a été remplacée par Marie-Emilie Sonnois pour le traitement des questions d'urbanisme. Bienvenue à elle !

Recensement

L'INSEE procède tous les cinq ans au recensement de la population de chaque commune ; celui de notre commune, qui était prévu en janvier 2021, a été repoussé à janvier 2022 en raison du Covid. L'opération de recensement à proprement parler devrait se dérouler fin janvier. L'agent coordinateur désigné par la mairie est Mme Sandrine Pavy.

Ce recensement est crucial pour Vézelay. Officiellement, nous comptons actuellement 428 habitants (population légale 2018). A 500 habitants, nous pourrions toucher davantage de ressources de la part de l'Etat. Avis donc à tous nos résidents secondaires : faites-vous recenser à Vézelay ! Il ne vous en coûtera rien et vous contribuerez ainsi à améliorer notre capacité à agir pour le bien de tous.

Marché de pays

Depuis début avril, il a repris forme et réunit suivant les semaines 3 à 10 producteurs, le mercredi matin de 8h30 à 12h30, avec un public-clientèle de plus en plus fidèle. Si certains exposants se montrent très persévérants, d'autres ont trop rapidement renoncé, regrettons le….

Il y a cependant des valeurs sûres : maraîcher bio, boulanger avec pain bio, producteur de fruits locaux, fromages de chèvre, champignons, poulets rôtis, paniers/vannerie… On a même vu apparaître un éphémère poète ambulant. La liste est ouverte. Le critère : production locale. Si vous souhaitez participer au « recrutement » ou à l'accueil des nouveaux exposants, merci de contacter Lorant Hecquet.

En fonction du nombre d'exposants et de leurs besoins d'alimentation en électricité, il est possible que le marché voie son emplacement évoluer. Espérons qu'il pourra franchir l'automne et encourageons les vézeliens à venir s'y approvisionner, ainsi que dans les autres commerces locaux de Vézelay.

Relevé des compteurs d'eau

Merci à ceux qui n'étaient pas présents cet été au moment du passage de Cyrille Moreau de bien vouloir adresser sans tarder leur relevé de compteur d'eau au secrétariat (compta@vezelay.fr) !

Quelques numéros à revoir sur les boîtes aux lettres

Comme le savez, la fibre doit arriver à Vézelay, fin 2022. L'entreprise chargée de son déploiement par le conseil départemental a effectué les premiers repérages au printemps. Elle nous a signalé quelques problèmes de numérotation dans plusieurs rues du bourg.

Besoin de pousser les murs du cimetière

Comme nous vous l'avons indiqué dans le dernier bulletin municipal, le chantier de reprises des concessions est un chantier de longue haleine ! il faut environ 4 ans pour reprendre une concession. Une quinzaine de sépultures pourraient faire l'objet de cette procédure.

Pour autant, l'attrait pour notre petit cimetière ne fléchit pas. L'équipe municipale envisage donc de lancer une réflexion sur la façon de pousser les murs du cimetière ou de créer une extension à proximité immédiate. Nous vous invitons à faire part de vos suggestions au secrétariat ou par courriel : accueil@vezelay.fr.

Des sacs poubelles en mairie

Plus besoin de vous déplacer à Avallon, dans les locaux de la CCAVM (9 rue Carnot) pour vous procurer vos sacs jaunes (tri sélectif) et rouges (déchets ménagers résiduels) à la CCAVM : vous pouvez les acheter en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Chasse en plaine

Si vous êtes intéressé par un droit de chasse sur les terres situées autour de la ferme de la Maladrerie, n'hésitez pas à vous manifester, par courrier à la mairie, avant le 20 octobre.

La navette

Elle prend ses quartiers d'automne et d'hiver à partir du 26/09. On la retrouve à Pâques !

Livraison et circulation dans le bourg

Merci de rappeler aux sociétés qui vous livrent que la hauteur est limitée à 2m70 pour les véhicules dans le haut du bourg, rue de la Porte Neuve et rue des Écoles. Un nouveau dispositif de signalisation vient d'être mis en place en amont de ces deux rues pour mieux signaler cette limitation, à titre expérimental.

Prévenir les livreurs en amont limite le risque d'accident. La signalisation existante à l'entrée de la ville n'est souvent pas lue. A commencer par la vitesse limitée à 30 km / h pour tous en permanence, et le fait que le village tout entier laisse la priorité aux piétons.

Les livraisons dans l'ensemble du village sont autorisées jusqu'à 11h. La borne de la rue saint-Pierre peut être abaissée jusqu'à 11h, par une simple activation manuelle. Pour les livraisons après cet horaire, les sociétés de transport intervenant régulièrement dans Vézelay doivent s'adresser à la mairie et demander l'activation d'une clef mobile. Pour les livraisons ponctuelles, le plus simple est de s'organiser avec le destinataire des colis. Merci de votre collaboration !

Commandes groupées de fioul

Un petit groupe d'habitants du bourg et des hameaux organise des commandes groupées de fioul pour réduire le montant de leurs factures et rationaliser les déplacements de véhicules de livraison dans la commune. Intéressés ? N'hésitez pas à prendre contact avec Gérard Ravelli : 06.10.73.62.36

Marianne du civisme

L'association des anciens maires et adjoints de l'Yonne a décerné début septembre ses « Marianne du civisme » aux communes où le taux de participation aux élections municipales avait dépassé 80% en 2020. Six communes ont ainsi été mises à l'honneur : Bois d'Arcy, Coutarnoux, Malay, Migennes, Saint-Bris et Vézelay. Le mérite vous en revient !

La vie du village

Quelques nouvelles de notre école

L'année scolaire s'était finie en beauté pour les enfants de l'école Max-Pol Fouchet, avec la remise à chacun de livres pour saluer leur passage dans la classe supérieure. Un moment très apprécié par les enfants !

Début septembre, enfants, enseignants et agents municipaux ont repris le chemin de l'école, avec un effectif globalement stable par rapport à l'année dernière : 20 enfants ont fait leur rentrée en maternelle et 22 en élémentaire.

Côté cantine, les repas continueront à être préparés, en circuit court (produits frais et locaux) par Florence Ferrer. La contribution des familles a été réévaluée cet été de 10 centimes, passant à 3,50 euros. La municipalité continuera quant à elle à assumer le reste à charge (un peu plus du double du prix facturé aux familles) pour les quelques 5 000 repas servis en moyenne chaque année aux enfants de l'école.

Par ailleurs, un service de garderie **gratuite** a été mis en place à la rentrée. Il est assuré par Christophe Droin et Océane Moreau.

Nouveaux visages

La commune s'est enrichie ces derniers mois de nouveaux habitants :

- dans le bourg : Sophie et Matthieu Bisbrouck et leurs enfants se sont installés cet été au Centre Jean Christophe, rue de la Corderie ; Barbara Shumacher et Léo Smink, 4 route de Clamecy ; Stefan Schmitt, 12 rue St Etienne ; Yves Habran, 30 rue St Etienne ; M. et Mme Stockhausen, 1 chemin de Chauffour ; Jean-Marc Chazal, Nathalie Mazza et Christophe Heilmann, à côté de l'église orthodoxe ;
- à l'Etang : Catherine Denis au 14b rue du Poirier de la Perdrix, et Monique Calon et Jean-Louis Jaloux, au n° 21 de la même rue ;
- aux Bois de la Madeleine : Joseph Guillemard, qui a fait un retour aux sources et a décidé d'implanter le siège social de son entreprise d'entretien des espaces verts, au 14 route du Lac d'Argent.

La famille Pando a accueilli également une petite Margot, en début d'année.

Trois mariages ont été célébrés en mairie : Fanny Lechevallier et Joffray Choquay, Marie-Violaine Faure et Aloïs d'Aunay, Adélaïde Constans-Gavarry et Emmanuel Dougier. Tous nos vœux de bonheur aux parents et jeunes mariés.

Plusieurs commerces ont ouvert leurs portes ces derniers mois dans le bourg : Julien Cohen a redonné son lustre à l'ancienne église Saint-Etienne, Mme Matoux embaume de ses parfums le 19 rue St Etienne, trois vignerons se sont associés pour ouvrir un espace de vente et dégustation au 25 rue St Etienne, un commerce de cuir a ouvert ses portes au 31 rue Saint-Etienne, Béatrice van den Bosch a installé son activité d'enluminure au 47 rue St Etienne, et Patricia et Thierry Gareau ont installé, rue St Pierre, leurs vélos électriques sous l'enseigne « Vélozelay ». A tous nos adressons nos vœux de succès !

La municipalité a été contactée également par une coiffeuse qui souhaiterait s'implanter dans le bourg. Avis à ceux qui seraient susceptibles de lui louer un pas de porte !

Carnet

Plusieurs figures marquantes de la vie du village nous ont quitté ces derniers mois :

- MM. Christian Bauwens, Philippe Girard, Bernard Nicolle et Jean-Christophe Bonpain, qui résidaient au centre Girard de Roussillon ;
- M. Jacques Poss, figure emblématique de l'Etang ;
- Mme Michèle Vogade, dont la petite silhouette, nous manque sur le parvis;
- Mme Germaine Tissier, dont les parents, M. et Mme Rocheron, faisaient le bonheur de leurs voisins rue St Pierre, chantant et lisant le soir devant leur fenêtre avec leurs 3 petites filles (Monique, Brigitte et Michèle) ;
- M. Patrick Bouveau, qui fut premier adjoint de la commune et s'est notamment beaucoup investi en faveur de notre école – un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur, et la maison de santé, dont l'utilité pour notre territoire n'est pas démentie. Hubert Barbieux a salué l'élu, l'homme engagé et l'ami des Vézeliens qu'il était lors de ses obsèques civiles, le 14 août, au cimetière de Vézelay ;
- Mme Calliope Beaud, ancienne conseillère municipale et adjointe, qui œuvra notamment avec succès dans les années 1980 contre l'installation d'une carrière d'exploitation de la fluorine dans la vallée de la Cure. Elle laisse le souvenir de quelqu'un ayant gardé intacte sa capacité d'indignation.

Au nom de tous les Vézeliens, nous adressons nos condoléances et nos pensées les plus chaleureuses à leurs familles respectives.

Vie culturelle

En juillet et août 2021 la ville pu accueillir deux spectacles : le premier dédié à la poésie et à la musique, autour de la liberté, le 14 juillet à 17h30. Le "théâtre de l'impossible" a célébré les poètes, dont Max-Pol Fouchet, autour de la figure du grand écrivain bengali Rabindranath Tagore.

Le second spectacle a vu débarquer la belle troupe des Derniers Trouvères, le 1er août en fin d'après midi et jusque tard dans la soirée, place Borot, place du Champ de Foire et sur le parvis de la basilique. Ambiance joyeuse, chants, récits, épopées, farandoles, hypocras et tarte médiévale aux pommes et aux épices par l'entremise du Comité des Fêtes, pour célébrer la grande fête du 1er août dédiée à la Lumière.

Espérons que l'année à venir permettra une programmation plus fluide et sans contraintes sanitaires.

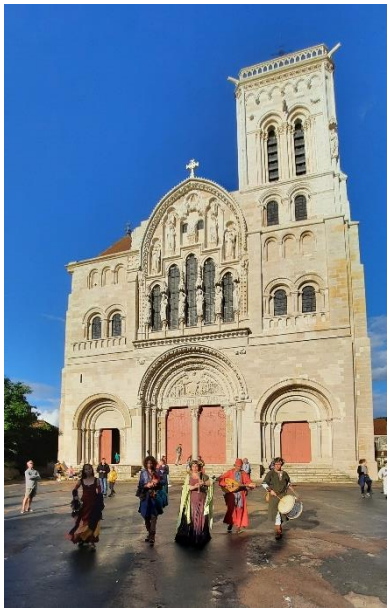

CHANTER, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Paroles et musique : Roland Deniaud

Il est d'usage ici, dit-on,
Que tout se termine en chanson,
Pas question d'attendre la fin,
Dès maintenant chantons refrain !
C'est une antique vérité,
Chanter c'est bon pour la santé !
Alors ensemble, amis, chantons,
Puisque pour la santé c'est bon !
Mettons l'instant au diapason,
Nos belles voix harmonisons,
Et ça nous étonnerait bien,
Que ça ne nous fasse pas de bien !
Jadis, nous nous en souvenons,
Même en travaillant nous chantions.
Alors aujourd'hui pour le moins,
En banquetant chantons refrain !

[…]

Annonces

Actualité des associations

Les 24 avril et 1er mai, l'association **La Petite Faune de Vézelay** a organisé, avec la complicité de Patrice Kervyn, franciscain de la Cordelle, une sortie de reconnaissance des oiseaux résidant sur la colline au travers de leur chant. Tout l'enjeu de la promenade a été d'apprendre à distinguer la richesse mélodique, le timbre de la voix, les cris d'alarme, les chants liés à la reproduction, intégrant des éléments du temps et de l'espace. Un véritable exercice d'éducation de l'oreille.

Samedi 9 octobre à 17h, l'association vous convie à une rencontre passionnante avec Patrick Georges, expert international et co-auteur de L'Essence du Bois, à la salle des fêtes des Bois de la Madeleine. Elle poursuit par ailleurs :

- sa collecte de croquettes pour les chats libres de Vézelay en partenariat avec Vival. Un grand merci à Bachir mais aussi aux nombreuses personnes qui font don de sacs de croquettes.
- sa campagne de stérilisation des chats. Elle a obtenu à ce titre une aide de l'Etat dans le cadre du plan de relance afin notamment de prendre en charge l'achat de matériels adéquats. Vous avez connaissance d'un chat à stériliser, contactez l'association via le numéro suivant : 06.07.75.42.99. Les bénévoles sont aussi les bienvenus.

Le **13 novembre** (de 13h30 à 16h), l'association organise une sortie de terrain avec M. Thierry Castel dans le cadre de la mission d'inventaire de faune et de la flore qu'il réalise pour la commune."

L'association Vie et Patrimoine a mené cet été un nouveau chantier de réfection du rempart sur le chemin de ronde sud. Les agents du service technique avaient préparé le terrain en dégageant le lierre et quatre bénévoles ont pris leur quartier dans le village pour l'occasion. Le résultat est réussi ! L'association recrute : n'hésitez pas à y adhérer : https://viepatrimoinevezelay.monsite-orange.fr

Les remparts sont aussi le terrain d'entraînement des **pompiers volontaires** du Vézelien. L'occasion pour le conseil municipal de saluer tous les bénévoles qui œuvrent pour notre protection !

L'association Fondation Zervos organise son assemblée générale le vendredi 19 novembre à 18h30.

Entrainement des pompiers le 21 mars dernier

La portion de rempart rénovée cet été par l'association Vie et Patrimoine

L'office des sports d'Avallon et de l'Avallonais organise des activités sportives à la salle des fêtes des Bois-de-la-Madeleine, **tous les jeudis** :

- Gym douce pour les séniors, de 14h15 à 15h15
- Gym tonique et renforcement musculaire, de 19h à 20h.

Dimanche **14 novembre**, le **comité des fêtes** et la **confrérie des Quatre Coteaux** organisent le **marché aux truffes**.

AGENDA MUNICIPAL :

- **Vendredi 5 novembre**, 18 h, salle du Clos: présentation du Cahier de gestion du végétal aux habitants de la commune par M. Mesnager
- « **Apéro de l'Etang** » : date à préciser dans l'automne
- Mercredi **27 octobre** matin : présence du Bus France Services sur le parking du Clos
- Samedi **30 octobre**, 10h00 : conseil municipal, Salle du Clos
- Mercredi **24 novembre** matin : présence du Bus France services sur le parking du Clos
- Vendredi **26 novembre**, 20h15, conseil municipal, Salle du Clos
- Samedi **18 décembre**, 10h00, conseil municipal, Salle du Clos

Informations pratiques

Mairie
☎ 03 86 33 24 62
Par courriel : accueil@vezelay.fr

Communauté de Communes
☎ 03 86 34 38 06
Par courriel : contact.ccavm@orange.fr

Permanence du Maire tous les jeudis matin de 10h à 12h
Le 3ème jeudi du mois, de 10h à 11h30, à la salle des fêtes des Bois de la Madeleine

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères sur la commune de Vézelay a lieu une seule fois par semaine : le MERCREDI matin

Le ramassage des cartons a lieu le mercredi également mais une semaine sur deux. Les cartons doivent être impérativement déposés avant 8h00

Déchetterie de Montillot
Ouverture les lundis, mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Directeur de la publication : Hubert Barbieux
Rédactrices : Marie-Dominique Vandenbroek, Mélanie Villiers
Relecture : Sandra Chanvin, Marianne Fouchet, Lorant Hecquet, Gérard Ravelli
Mise en page : David Lefèvre